



J ai acheter une voiture il y a meme pas un mois le vendeur

Par **vicard**, le **02/04/2008** à **23:56**

bonjour y a meme pas un mois j ai acheter une voiture d occasion a un particulier il la vender 1200e mais me la laisser pour 1000e euro car il ma dit il y a un petit probleme de demarage il faut un reglage qui coute moin de 200e ,une semaine a peine apres l avoir acheter la voiture ne demarer plus je la mes au garage pour le reglage resultat je m en sort pour 2200e de reparation en plus le garagiste a du enlever le reservoir de gpl qui ete plein car il ete rouiller de partout j aurais pu exploser avec le vehicule le garagiste ma fait une atestation car le vendeur du vehicule ete obliger de changer le reservoir avant de vendre le vehicule se qui na pas fait .aujourd hui je me retrouve avec un vehicule priver de gpl car si je voulais remettre un reservoir gpl neuf il faller compter 800e en plus des 2200 e de reparation.je voudrais savoir si j ai un recours contre le vendeur pour vice cacher car le vendeur qui travail chez midas a des connaissance en mecanique et je pense qu il savait tres bien que la reparation s eleverai a plus de 200e il a abuser de ma confiance sachant que je suis une femme et que je n y connais rien en mecanique.cordialement md vicard

Par **julian45**, le **04/04/2008** à **10:51**

bonjour, contacter votre assurance car vous avez une aide juridique, de plus contacter l association de consommateur, et envoyer un recommander au vendeur pour lui expliquer votre demarche, vous avez un mois pour vous retourner pour vice caché, si vou pouvez contacter un avocat cela vous coutera dans les 100 euros mais vous serez sur de recuperez votre argent.
cordialement